



Politique de santé et de sécurité au travail (SST)

La direction de **Becarv** s'intéresse profondément à la santé et à la sécurité de ses employés. La protection des employés contre les blessures et les maladies professionnelles constitue un objectif continu important. **Becarv** fera tout ce qu'il peut pour offrir un environnement de travail sain et sécuritaire. L'ensemble du personnel doit s'engager dans la continuité d'identification des risques au travers des analyses de risques des activités et réduire les risques de blessure.

Becarv, en tant qu'employeur, est l'ultime responsable de la santé et de la sécurité des employés et s'engage à faire une cartographie des risques en matière de santé et de sécurité au travail.

La direction s'engage à planifier et à diriger les activités nécessaires à la réalisation des objectifs de la SST et à donner aux acteurs, les moyens d'effectuer les activités en toute sécurité.

Chaque employé doit protéger sa santé et sa sécurité en se conformant à la loi ainsi qu'aux pratiques et aux procédures de travail sécuritaires adoptées par l'entreprise.

Il est dans le meilleur intérêt de toutes les parties de tenir compte de la santé et de la sécurité lors de toute activité. L'engagement envers la santé et la sécurité doit faire partie intégrante de cet organisme, et ce, à tous les niveaux allant du président jusqu'aux travailleurs.

Cette politique est déclinée à tous les membres du personnel.

Signatures:

Michaël Jeanty

CEO

DocuSigned by:

C74FD75ABA7C443...



HEADQUARTER :
RUE DES RAPPES 19
BE - 6730 TINTIGNY

OPERATION OFFICE :
RUE DE LA GRIOTTE 15
BE - 5580 ROCHEFORT

INFO@BECARV.BE
WWW.BECARV.BE
+32 84 47 74 13